

Mise à jour du protocole sanitaire au 1^{er} février 2021

Avant d'arriver au collège :

- Si la **température** de votre enfant est **égale ou supérieure à 38°**, **il ne doit pas venir au collège**,
- Si votre enfant présente des **symptômes susceptibles de Covid** (perte du goût et/ou de l'odorat, difficultés respiratoires, toux, céphalée, douleurs abdominales, diarrhée, fatigue inhabituelle, maux de gorge...), **il ne doit pas venir au collège**,
- Merci de rappeler à votre enfant de **respecter le port du masque**, d'éviter les contacts et les embrassades et de respecter les distanciations,
- Pour pouvoir s'hydrater pendant la journée, votre enfant doit amener une gourde ou une bouteille d'eau individuelle. **Il est interdit de boire au robinet dans l'enceinte du collège.**

Au collège :

- Port du masque grand public (cat. 1) obligatoire (prévoir 2 masques propres par jour),
- Désinfection ou lavage des mains réguliers,
- Respect du sens de circulation et limitation du brassage,
- Classe unique (sauf cours spéciaux : SVT, Phys. Ch., Technologie, Arts Plastiques, Education Musicale, Latin, Occitan),
- EPS : en extérieur si le temps le permet (dans la mesure du possible, l'élève arrive en tenue), sinon activité en classe,
- Aération et nettoyage des locaux.

A la cantine :

- Les élèves sont **affectés par classe dans une zone de restauration** séparée de 2 mètres avec les autres zones,
- **Lavage des mains obligatoire**,
- Le masque est obligatoire et ne peut être enlevé qu'au moment de la restauration. Dès que le repas est pris, le masque doit être remis,
- Pas de vrac : plateau préparé (couverts et pain),
- Une seule personne sert l'eau (rotation quotidienne),
- Distanciation à la rampe de self entre 2 élèves : 2 mètres.

Cas contact ou positif :

**SIGNALER A L'ETABLISSEMENT DANS LES PLUS BREFS DELAIS
SI VOTRE ENFANT EST CAS CONTACT OU POSITIF**

Pour toutes les situations de cas contact :

- ne pas envoyer votre enfant au collège,
 - ou venir le chercher dès que vous avez l'information.
- a) Si un parent est positif, un membre de la famille vivant avec votre enfant :
- votre enfant doit rester à la maison **14 jours, même si son test est négatif.**

b) Si votre enfant est cas contact d'une personne extérieure au foyer de vie et que votre enfant est testé négativement,

- votre enfant doit rester 7 jours à la maison.

c) Si votre enfant est positif :

- votre enfant doit rester 14 jours à la maison après l'apparition des premiers symptômes.

Pour tout retour au collège (cas contact ou positif), le responsable légal doit remplir une attestation sur l'honneur datée et signée (cf. document Word joint ou en suivant ce lien <https://www.education.gouv.fr/media/72251/download>).

Merci de prendre connaissance du protocole sanitaire également en PJ.

Nous comptons sur la collaboration de tous pour l'application de ce protocole.

Fabien Larroque,
Principal

